



## La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords

Comité d'études historiques, archéologiques et artistiques fondé en 1895

21, place du Panthéon, 75005 Paris.

01.56.81.74.55

[montagnestegenevieve@gmail.com](mailto:montagnestegenevieve@gmail.com)

<http://www.montagnesaintegenevieve.com>

Permanence le jeudi après-midi

### PROGRAMME DU PREMIER TRIMESTRE 2019

Les membres du bureau vous souhaitent une belle année 2019

Nous débuterons cette année 2019 **par l'Assemblée Générale** de notre association qui se tiendra le **mardi 22 janvier à 17h** à la Mairie, salle des Mariages. À cette occasion, nous vous remettrons le bulletin 2018 et un apéritif amical clôturera notre réunion.

En février et mars deux conférences vous seront proposées :

- **Madame Claire Chahine** nous présentera un autre support précieux de l'écriture, le parchemin, après son intervention sur le cuir
- **Monsieur Thill** fera revivre une héroïne au service de l'art pendant la seconde guerre mondiale, Rose Valland

Concernant les visites :

Nous avons évoqué les chantiers de construction des églises le trimestre précédent. Pour faire suite à cette conférence, nous vous proposons d'explorer, à travers une **exposition à la Cité de l'Architecture**, les façons dont les chantiers ont pu être représentés par les artistes, les entrepreneurs ou les artisans.

Nous découvrirons lors d'une **promenade architecturale et littéraire**, les lieux qui, dans l'Île de la Cité, sont fréquentés par les avocats, magistrats et policiers afin de poursuivre d'une autre manière notre visite du musée de la police en 2018.

## CONFERENCES

Les conférences ont lieu à la Mairie du V<sup>e</sup>, à 18h. L'entrée est libre.

### **Jeudi 14 février : Du rouleau au codex : le parchemin, support de l'écrit**

Conférence de **Claire Chahine**, ancienne ingénieure de recherche au CNRS, titulaire d'une thèse de doctorat de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne



Le parchemin a été un somptueux support de l'écriture et de l'enluminure comme en témoignent les productions médiévales de livres. Cette situation unique a perduré jusqu'à l'apparition du papier. Il a cependant encore été utilisé pour quelques emplois particuliers, comme pour la reliure ou pour les diplômes. Outre le livre et le manuscrit, ses autres emplois sont restés très limités, et sa fabrication n'a pas nécessité de développement industriel, contrairement au cuir. De fait les méthodes de préparation ont peu évolué, mais elles ont perdu de leur raffinement avec le temps.

### **Jeudi 14 mars : « Rose Valland, une résistante au service de l'art »**

Conférence de **Monsieur Thill**, conservateur général des Bibliothèques honoraire et membre de notre Association



Rose Valland, résistante d'un très grand courage, a habité rue de Navarre dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement. Conservateur au Musée du Jeu de Paume, elle a été pendant la dernière guerre, le témoin du vol des œuvres d'art que les nazis avaient spoliées et stockées en transit dans son musée en attendant d'être expédiées en Allemagne. Au risque de sa vie, elle a noté tout ce qu'elle voyait et entendait, profitant de sa présence discrète, et a communiqué ses précieuses informations à la Résistance. Grâce à son action, une majorité de peintures et d'objets d'art a pu être rapidement récupérée dès la fin de la guerre. Sa mémoire fut longtemps oubliée mais elle fut ravivée par les films « Le Train » et « Monuments Men ».

## VISITES

Vous pourrez vous inscrire en ligne dès réception des invitations que nous vous adresserons par Internet via Eventbrite le 26 décembre 2018.

### Visite commentée de l'exposition « l'art du chantier » à la Cité de l'architecture et du patrimoine



A travers des ex-voto et des chefs-d'œuvre réalisés par les Compagnons du Devoir, des documents et des œuvres produites par des architectes, ingénieurs, entrepreneurs, artistes, journalistes et -ce qui est plus rare- des ouvriers, l'exposition propose une lecture à la fois technique, mais également sociale, politique et artistique des chantiers en Occident depuis la Renaissance.

Deux dates au choix :

- **Lundi 4 février : à 14h 30**
- **Mercredi 13 février : à 14h 30**

Nombre de participants : **20.**

Durée de la visite-conférence : **1h30**

Participation : **10€** pour le conférencier à régler à l'Association, plus l'entrée au musée qui sera à payer à la caisse, au tarif réduit de **6€** pour les personnes n'ayant pas d'autre réduction.

Rendez-vous : **45, avenue du Président Wilson 75116 Paris**

**15mn avant l'heure prévue.**

Métro : Ligne 9 Iéna ou Trocadéro, Ligne 6, station Trocadéro

### Promenade guidée, architecturale et littéraire, sur l'île de la Cité



La promenade proposée sur le thème des avocats, magistrats et policiers sur l'île de la Cité nous conduira à observer les façades de la place Dauphine et de la Maison des avocats, le grand escalier du Palais de justice et son décor sculpté, les bâtiments de la Cour de cassation et de la Conciergerie, la Tour de l'horloge, la belle grille XVIII<sup>e</sup> siècle du boulevard du palais et le quai des Orfèvres. Le parcours permettra de rappeler de nombreuses citations littéraires d'Honoré de Balzac à Georges Simenon.

Deux dates au choix :

- **Mardi 19 mars à 14h**
- **Jeudi 21 mars à 14h**

Nombre de participants : **25.**

Durée de la visite-promenade : **2h**

Participation : **10€**

Rendez-vous : **au Chevet de la cathédrale Notre Dame, dans le square Jean XXIII près de l'édicule néo-gothique - 1 Rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 Paris**

**15mn avant l'heure de la visite.**

Métro : Cité (ligne 4), Saint-Michel (lignes 4, B, C)

Bus : 47 arrêt Cité-Parvis Notre-Dame

## RAPPEL SUR L'ORGANISATION DES VISITES

### **Pour ceux qui ont Internet**

Si le 26 décembre vous n'avez pas reçu l'invitation via Eventbrite, vous pouvez envoyer un message sur l'adresse : [montagnestegenevieve@gmail.com](mailto:montagnestegenevieve@gmail.com)

Pour les visites payantes le règlement se fait en ligne par carte bancaire. Vous aurez ainsi une assurance immédiate de votre réservation.

---

### **Pour ceux qui n'ont pas Internet**

Les inscriptions aux visites étant prises dans l'ordre de leur arrivée, les adhérent(e)s sont invité(e)s à retourner la fiche d'inscription accompagnée du chèque, si visite payante, dès qu'ils reçoivent le programme trimestriel. Celles et ceux qui ne disposent pas d'une adresse électronique doivent impérativement joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

Pour tout ce qui concerne la visite, les personnes inscrites ont pour interlocuteur exclusif la personne désignée comme responsable et dont le n° de portable figure sur le document de confirmation d'inscription.

Il est demandé aux personnes inscrites à une visite de se présenter au responsable de la visite au moins 15mn avant le début de celle-ci.

### **Remboursement des visites dans les cas d'annulation**

- A – Condition : si l'annulation a lieu dans un délai supérieur à trois jours en informant le responsable de la visite, il y aura remboursement intégral du montant de la visite.
- B – Modalités : En fin de trimestre, le Bureau examinera les compte-rendu des visites de la période et dressera la liste des adhérents pouvant prétendre au remboursement. Celui-ci se fera par chèque adressé à l'adhérent(e).